



le **cnam**
intec

DCG, DSCG, DEC, DUT GEA,
licence et master **CCA**

2019
2020

Intec

Institut de formation en comptabilité, audit et contrôle



PRÉSENTATION

Les plus de l'Intec	p. 1
Les nouveautés 2019-2020	p. 2
Des ressources et des outils	p. 4

FORMATIONS ET DIPLÔMES

Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)	p. 6
Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)	p. 8
Diplôme d'expertise comptable (DEC)	p. 10
DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA), option finance, comptabilité	p. 11
Licences professionnelles métiers de la comptabilité	p. 12
Licence comptabilité, contrôle, audit (CCA)	p. 13
Master comptabilité, contrôle, audit (CCA)	p. 14
Certificats de spécialisation	p. 16

MODALITÉS DE FORMATION

Des solutions de formation pour toutes et tous	p. 22
Le cursus d'expertise comptable en formation initiale	p. 23
Les formations en alternance	p. 24
La validation des acquis (VAE-VES-VAP 85)	p. 27
La formation tout au long de la vie	p. 28

INSCRIPTIONS

S'inscrire	p. 30
Tarifs 2019-2020 des cours à distance	p. 32
Contacts	p. 33
Partenariats	p. 36



Les plus de l'Intec

Une vocation : former aux métiers de l'expertise comptable

Depuis sa création, l'Intec met en œuvre et développe son savoir-faire dans la formation aux diplômes du cursus d'expertise comptable. Les modalités d'enseignement proposées par l'Intec répondent à la diversité des parcours de nos élèves :

- **en formation initiale** pour poursuivre des études avant d'entrer dans la vie active ;
- **en alternance** pour associer études et pratique professionnelle ;
- **en formation continue** pour se former tout au long de la vie.

Une pédagogie diversifiée

En enseignement à distance ou en présentiel, des solutions sur-mesure sont là pour répondre à vos besoins et évaluer l'acquisition des compétences.

• À distance

- des cours imprimés ou numériques ;
- des séances de webconférences vous permettent d'interagir avec nos enseignants en direct. Elles peuvent aussi être visionnées en différé, de manière illimitée ;

- un forum de discussion pour échanger avec les autres élèves et poser vos questions au responsable national de chaque unité d'enseignement (UE) ;
- des devoirs corrigés par nos équipes de correcteurs à distance pour un retour personnalisé sur votre travail ;
- des compléments pédagogiques sur Internet avec des exercices interactifs pour tester vos connaissances.

• En présentiel

- sur le centre de Paris, des cours du jour, du soir, renforcés ou des séances de regroupement le samedi ;
- dans les centres en région et à l'étranger, des formules de cours complémentaires aux cours à distance sont également proposées (voir coordonnées page 33).





Les nouveautés 2019-2020

La rénovation des diplômes du cursus d'expertise comptable, DCG et DSCG

La mise à jour des programmes du DCG et du DSCG a été adoptée par la Commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables qui est sous l'autorité du ministère et par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), fin 2018.

Les programmes rénovés entreront en vigueur à la rentrée 2019 pour la session d'examens de 2020.

Toutes les évolutions seront intégralement transposées au sein de l'Intec pour la préparation et la délivrance de ses propres diplômes, le DGC et le DSGC.

Les cours par correspondance ont été actualisés et correspondent aux nouveaux programmes. Les coefficients du DGC ont été alignés sur ceux du DCG de l'État. Les conditions de validation des diplômes de l'État seront appliquées aux diplômes de l'Intec dès la session 2020.

La validation des diplômes Intec

À partir de la session 2019-2020, **le DGC sera délivré aux candidats ayant préparé au moins 4 UE** (unités d'enseignement) **à l'Intec** (contre 3 précédemment) et **le DSGC sera délivré aux candidats ayant préparé au moins 3 UE à l'Intec** (au lieu de 2 précédemment). Les UE validées par la procédure de VES ne sont pas considérées comme des UE préparées.

Le principe de la double chance est en revanche inchangé (voir schéma page 3).

En savoir plus sur la rénovation des diplômes sur intec.cnam.fr

L'ouverture de deux nouvelles formations : le DUT GEA et la licence CCA

L'Intec ouvre cette année deux formations nouvelles en apprentissage, un DUT Gestion des entreprises et des administrations option finance, comptabilité et une licence 3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA).

L'objectif de ces créations est double :

- 1- Offrir aux bacheliers un parcours intégré avec validation d'un bac+ 2 puis d'une licence CCA la troisième année.
- 2- Permettre l'accès au cursus d'expertise comptable après la L3 par la voie du master CCA et donc donner la possibilité de valider le DSCG de l'État après 5 années d'études.

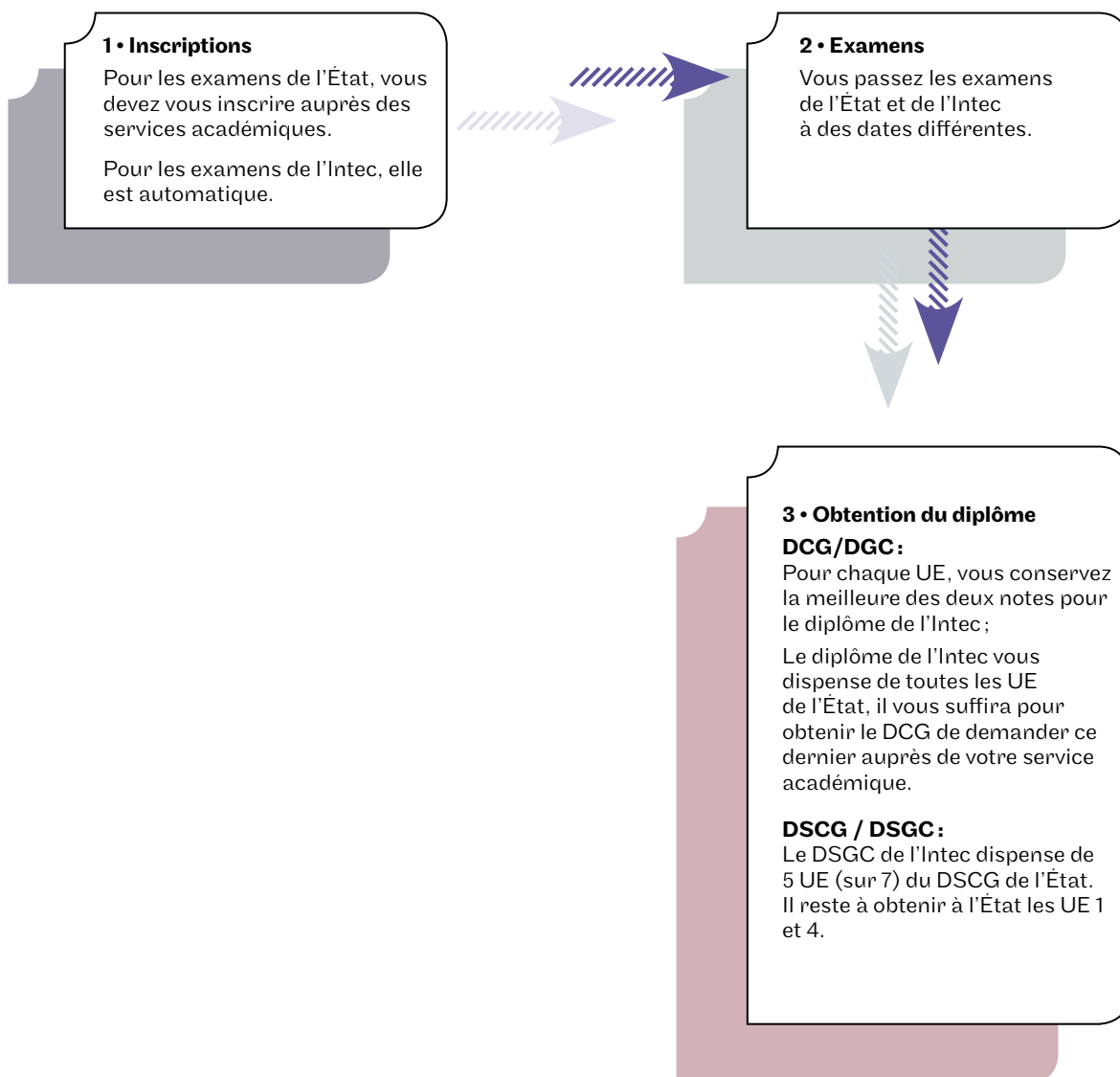


La double chance aux examens

L'Intec est le seul établissement qui offre une double chance aux examens comptables supérieurs. L'institut propose une préparation à la fois aux diplômes de l'État (DCG et DSCG) et à ceux de l'Intec (DGC et DSGC).



Le fonctionnement du système de double chance





Des ressources et des outils

Des cours de qualité

Pour chaque UE :

- Un support de cours complet et autosuffisant, divisé en quatre séries, est mis à jour chaque année. Ce support est téléchargeable au format pdf ou au format ePUB (lisible sur smartphone et tablette). La version imprimée du cours peut aussi être envoyée à l'élève moyennant un supplément payable à l'inscription.



- 14 séances de webconférences de deux heures peuvent être suivies en direct ou en différé tout au long de l'année. Ces séances qui mêlent cours et exercices accompagnés, permettent d'interagir avec l'enseignant.

Rendez-vous sur <https://lecnam.net>

Des outils et services en ligne !

Des devoirs à soumettre à la correction

Pour chaque UE :

- l'élève a la possibilité de s'évaluer tout au long de l'année en déposant des devoirs sur la plateforme en ligne ;
- un point de bonification est attribué à la note d'examen final d'une UE, si l'élève a rendu, dans les délais imposés, un minimum de 4 devoirs sur 5 avec une moyenne générale de 10/20.

La plateforme d'enseignement Moodle

(<https://lecnam.net>) offre aux élèves, pour les UE auxquelles ils sont inscrits, les ressources pédagogiques suivantes :

- les cours et corrigés-types des devoirs à télécharger ;
- des webconférences régulières, à suivre en direct ou en différé ;
- un forum de discussion par UE permettant des échanges entre élèves et enseignants ;
- des compléments pédagogiques (exercices, éléments d'actualité, etc) et les annales des examens des UE du DCG/DGC et du DSCG/DSGC ;
- des exercices interactifs pour tester les connaissances acquises.

Plateforme Moodle Intec





Formations et diplômes





Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

L'Intec vous prépare simultanément au DGC Intec et au DCG de l'État.

Objectif de la formation

Le DGC Intec est un diplôme de niveau bac+3 admis en dispense du DCG de l'État, ce dernier conférant le grade de licence.

Il permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité.

Débouchés

Ce diplôme permet une insertion professionnelle à un niveau d'encadrement intermédiaire en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable. Il permet aussi la poursuite d'études supérieures, notamment vers le DSCG ou le master CCA.

Conditions d'accès

Sont autorisés à s'inscrire à cette préparation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ou équivalent ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance ;
- diplômes homologués niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III ou IV du RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ;

L'accès dérogatoire au DGC Intec est possible par la VAP85 au vu des études, formations et expériences professionnelles ou personnelles.

Période de formation (hors examens)

Du 23 septembre 2019 au 7 mai 2020.

Modalités de formation

- formation initiale ;
- formation en alternance ;
- formation continue ;
- accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Formules d'enseignement

- cours à distance ;
- cours présentiels.

Composition du diplôme

Treize unités d'enseignement (UE) à capitaliser au rythme voulu par les candidats. La durée moyenne d'études à temps plein est de trois ans. Elle peut être réduite en cas de dispense d'épreuves ou de validation des acquis (VES, VAE). Elle peut également être supérieure à trois ans.

Modalités d'évaluation

Un examen final par UE et par année universitaire. Les élèves inscrits sont automatiquement convoqués à l'Intec pour les épreuves des UE qu'ils suivent.

L'Intec ne peut être tenu pour responsable des dates des examens fixées par l'État et définies après la publication de la présente brochure.

Conditions d'obtention du DGC (diplôme Intec)

Sont déclarés admis au DGC les candidats qui remplissent les trois conditions suivantes :

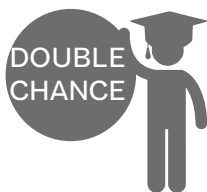
- 1 – satisfaire aux conditions d'accès ;
- 2 – avoir obtenu une moyenne générale de 10/20 soit un total de 130 points aux 13 UE le composant (sans note inférieure à 6/20) ; les UE validées par VAE et/ou VES et/ou dispense équivalent à 10/20 dans le calcul de la moyenne ; les notes obtenues aux épreuves du DCG État peuvent être intégrées dans le calcul des points du DGC Intec, sous réserve qu'elles soient au moins égales à 6/20 ;
- 3 – quatre UE au moins doivent avoir été préparées à l'Intec par la formation ou l'accompagnement VAE.

L'année d'obtention du diplôme est l'année de réussite à la dernière UE Intec ou État.

Conditions d'obtention du DCG (diplôme d'État)

Sur le site du SIEC, <http://www.siec.education.fr/>, les titulaires du DGC Intec peuvent demander la délivrance du DCG de l'État sur présentation de leur diplôme Intec à la session suivante.

L'Intec
vous prépare
simultanément au
DGC Intec et au
DCG de l'État.





Organisation du cours à distance

UE	Temps moyen de travail	Nb de séries	Nb de devoirs	Épreuves d'examens		
				Date	Durée	Nature
UE TEC 111 Fondamentaux du droit	150h	4	5	Intec : du 11 au 19 mai 2020 État : mai 2020	3h	Écrit
UE TEC 112 Droit des sociétés et des groupements d'affaires	150h	4	5		3h	
UE TEC 113 Droit social	150h	4	5		3h	
UE TEC 114 Droit fiscal	150h	4	5		3h	
UE TEC 115 Économie contemporaine	210h	4	5		4h	
UE TEC 116 Finance d'entreprise	150h	4	5		3h	
UE TEC 117 Management	210h	4	5		4h	
UE TEC 118 Systèmes d'information de gestion	210h	4	5		4h	
UE TEC 119 Comptabilité	150h	4	5		3h	
UE TEC 120 Comptabilité approfondie	150h	4	5		3h	
UE TEC 121 Contrôle de gestion	210h	4	5		4h	
UE TEC 122 Anglais des affaires	150h	4	5		3h	
UE TEC 123 Communication professionnelle	60h + stage de 8 semaines	4	5	Intec : juin 2020 État : juin 2020	1h	Oral

Toutes les UE ont le même coefficient 1.





Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

L'Intec vous prépare simultanément au DSGC Intec et au DSCG de l'État.

Objectif de la formation

Le DSCG confère le grade de master et ouvre la voie au diplôme de l'expertise comptable. Il permet d'acquérir une formation approfondie préparant aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

Débouchés

- Obtenir un diplôme permettant d'occuper un poste d'encadrement supérieur en entreprise ou en cabinet (responsable financier, contrôleur de gestion, directeur comptable, auditeur interne).
- Poursuivre ses études supérieures en s'inscrivant au stage d'expertise comptable en qualité d'expert-comptable stagiaire.

Conditions d'accès

Peuvent s'inscrire au DSGC Intec, les titulaires de l'un des diplômes ou titres suivants :

- DCG, DGC ou tout titre ou diplôme admis en dispense du DCG (par arrêté ministériel) ;
- DECF de l'État ;
- master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un État membre de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

D'autres voies d'accès au DSGC Intec sont possibles, mais ne donnent pas accès aux épreuves du DSCG de l'État :

- titre de responsable comptable du Cnam ;
- accès dérogatoire par la VAP 85 au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle (*sur dossier, cf page 27*) ;
- de plus, pour les étudiants n'ayant pas terminé le DCG/DGC, une inscription dérogatoire aux UE du DSGC Intec est autorisée sous conditions. Les prérequis d'UE obligatoires sont précisés dans le tableau présentant le programme du DSGC (*cf page 9*).

Les UE du DCG/DGC pré-requis doivent être validées avec une note au moins égale à 10/20.

Période de formation (hors examens)

Du 28 octobre 2019 au 6 juin 2020

Modalités de formation

- formation initiale ;
- formation en alternance ;
- formation continue ;

- accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Formules d'enseignement

- cours à distance ;
- cours présentiels .

Composition du diplôme

Sept unités d'enseignement (UE).

Durée moyenne d'études à temps plein : deux ans. Elle peut être réduite en cas de dispense d'épreuves, mais elle peut être aussi supérieure à deux ans.

Modalités d'évaluation

Un examen final par UE et par année universitaire. Les élèves inscrits à l'Intec sont automatiquement convoqués à l'Intec aux épreuves des UE qu'ils suivent.

Session préparatoire au DSCG/DSGC (UE TEC 170)

Afin de faciliter la préparation du DSCG/DSGC, l'Intec organise en octobre 2019 à Paris, une session intensive de révisions aux UE du DCG en cours présentiels groupés sur deux semaines.

Cette formation compte 60 heures de cours à raison de 6 heures par journée. Elle comprend notamment un condensé de cours de droit, d'économie et management, de comptabilité, de contrôle de gestion et de finance.

Conditions d'obtention du DSGC (diplôme Intec)

Sont déclarés admis au DSGC, les candidats qui remplissent les trois conditions suivantes :

- 1 – satisfaire aux conditions d'accès ;
- 2 – avoir obtenu une moyenne générale de 10/20 soit un total de 85 points aux 7 UE le composant (sans note inférieure à 6/20). Les UE validées par VAE et/ou VES et/ou dispense équivalent à 10/20 dans le calcul de la moyenne ;
- 3 – trois UE au moins doivent avoir été préparées à l'Intec par la formation ou l'accompagnement VAE.

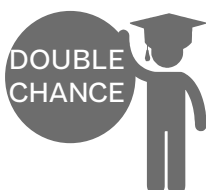
L'année d'obtention du diplôme est l'année de réussite de la dernière UE Intec ou État.

Le DSGC Intec dispense des UE 2, 3, 5, 6 et 7 du DSCG État et donne accès au stage d'expertise comptable pour la préparation du DEC.

Conditions d'obtention du DSCG (diplôme d'État)

Pour obtenir le DSCG de l'État, les titulaires du DSGC Intec doivent valider les UE 1 et 4 du DSCG de l'État.

L'Intec
vous prépare
simultanément au
DSGC Intec et au
DSCG de l'État.





Organisation du cours à distance

UE	Temps moyen de travail	Nb de séries	Nb de devoirs	Épreuves d'examens			
				Date	Durée	Nature	Coef.
UE TEC 211 Gestion juridique, fiscale et sociale Prérequis obligatoires : 111, 112, 113 et 114	180h	4	5	Intec : du 15 au 19 juin 2020	4h	Écrit	1,5
UE TEC 212 Finance Prérequis obligatoire : 116	140h	4	5		3h		1
UE TEC 213 Management et contrôle de gestion Prérequis obligatoires : 117 et 121	180h	4	5		4h		1,5
UE TEC 214 Comptabilité et audit Prérequis obligatoires : 119 et 120	180h	4	5		4h		1,5
UE TEC 215 Management des systèmes d'information Prérequis obligatoire : 118	140h	4	5		3h		1
UE TEC 216 Anglais des affaires Prérequis obligatoires : 115 et 122	120h	4	5	Intec : octobre 2020	30 min	Oral	1
UE TEC 217 Mémoire Prérequis obligatoire : 123	60h + stage de 16 semaines	2			1h		1

¹ Les élèves qui préparent l'UE TEC 217 à distance souhaitant une aide personnalisée à la réalisation de leur mémoire doivent s'inscrire à la formation avec la modalité «DA» (qui prévoit un tutorat à l'élaboration du mémoire).

Séminaires

Ces formations sont éligibles aux dispositifs de formation continue.

- **Session préparatoire au DSCG/DSGC, UE TEC 170**

du 7 au 18 octobre 2019. Inscriptions à partir de juillet 2019.

- **Séminaire de révision, UE 1 et 4 du DSCG État**

du 16 au 27 septembre 2019. Inscriptions à partir de juillet 2019.

Si vous suivez les UE1 et/ou 4 en 2019-20, l'inscription à ces séminaires aura lieu à partir de juillet 2020.





Diplôme d'expertise comptable (DEC)

Objectif de la formation

Préparer au diplôme final d'expertise comptable, diplôme d'État de niveau I dans la classification des qualifications professionnelles.

Débouchés

Ce diplôme permet l'inscription à l'Ordre des experts comptables et/ou à la Compagnie nationale des commissaires aux comptes pour l'exercice libéral ou salarié de ces métiers.

Il donne accès à des fonctions de direction dans les services comptables et financiers de grandes entreprises privées ou publiques.

Conditions d'accès

L'inscription est exclusivement réservée aux experts-comptables stagiaires ou anciens stagiaires (l'attestation de fin de stage est à fournir pour s'inscrire à l'examen d'État). Le DEC est désormais accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

Période de formation

UE TEC601 (déontologie et révision comptable) : la formation aux épreuves écrites est délivrée deux fois par an. Vous devez opter pour les cours présentiels du premier semestre (les 04 et 05, 11 et 12, 18 et 19 octobre 2019) ou ceux du deuxième semestre (les 13 et 14, 20 et 21, 27 et 28 mars 2020).

UE TEC602 (coaching notice du mémoire) : la formation est proposée de septembre 2019 à mai 2020, en cours à distance avec une webconférence au début de la formation puis un rendez-vous à distance entre l'élève et l'enseignant-tuteur.

Formules d'enseignement

Formation uniquement proposée en cours présentiels à l'Intec de Paris.

Composition de la formation

Deux UE regroupant les trois épreuves du diplôme :

- l'UE TEC 601 comprend la formation aux deux épreuves écrites : révision comptable et déontologie ;
- l'UE TEC 602 est dédiée à la préparation de la notice du mémoire.

Modalités d'évaluation

Les épreuves de l'examen final sont organisées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : service interacadémique des examens et concours (Siec), bureau DES 5 (DEC), 7 rue Ernest-Renan, 94110 Arcueil.

Le diplôme d'expertise comptable est constitué de trois épreuves définies par le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 (relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable) et l'arrêté du 28 mars 2014 :

- l'épreuve écrite 1 de réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes (durée : 1h, coefficient 1) ;
- l'épreuve écrite 2 de révision légale et contractuelle des comptes (durée : 4h30, coefficient 3) ;
- l'épreuve de rédaction et de soutenance d'un mémoire de 100 pages (soutenance : 1h - coefficient 4).

Deux sessions de l'examen final sont organisées chaque année en mai et en novembre.

Le sujet du mémoire doit être soumis à l'agrément du jury six mois au moins avant la date d'ouverture de la session de soutenance du mémoire.

UE	Thèmes	Objectifs
UE TEC 601 Préparation aux épreuves de révision comptable et de déontologie	Épreuve de réglementation professionnelle de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes et de déontologie : • Exercice de la profession • Éthique, déontologie et réglementation • Contrôle de qualité • Responsabilité du professionnel Épreuve de révision légale et contractuelle des comptes : • Cadre général de la mission d'audit • Contrôle interne • La mission d'audit • Autres missions de certaines entités • Audit et examen limité • International	Appréhender les objectifs des deux épreuves écrites Appréhender la méthodologie des deux épreuves écrites Identifier la documentation nécessaire Savoir chercher dans la documentation Savoir rédiger les réponses Focus sur les thématiques récurrentes Point sur les normes et la déontologie professionnelle
UE TEC 602 Coaching pour la notice du mémoire	Méthodologie de l'épreuve Préparation du dossier d'entretien Entraînement pratique	Aider à arrêter un thème de réflexion puis un sujet à partir d'une expérience professionnelle. Aider à élaborer la notice d'agrément.





DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA), option finance, comptabilité

Objectif de la formation

Le DUT GEA permet de former des étudiants aux différents domaines liés à la gestion d'une organisation (entreprise, cabinet).

Public concerné et conditions d'admission

Sont autorisés à s'inscrire les candidats titulaires d'un baccalauréat. La sélection des candidats est réalisée sur dossier (avec CV, lettre de motivation) et entretien.

Débouchés

Les titulaires du DUT GEA pourront occuper les postes suivants :

- comptable en cabinet d'expertise ;
- comptable unique en entreprise, association ;
- contrôleur de gestion ;
- assistant ou responsable de gestion dans une PME-PMI, avec opportunités d'évoluer vers un poste de chef de service.

Poursuite d'études

L'élève titulaire du DUT GEA peut notamment poursuivre sa formation en licence comptabilité, contrôle, audit ou en DCG,

Modalité de formation

En apprentissage.

Rentrée

12 septembre 2019.

Durée de la formation

Deux ans.

Composition du diplôme

Seize unités d'enseignement (UE) composent le diplôme.

	Unité d'enseignement	Nombre d'ECTS*	Rythme d'alternance
Année 1	Fondamentaux du droit	4	Cours à l'Intec les jeudis et vendredis**, le reste de la semaine en entreprise
	Droit fiscal I	4	
	Comptabilité de gestion	10	
	Comptabilité générale I	14	
	Économie I	6	
	Systèmes d'information et de gestion	6	
	Anglais I	3	
Année 2	Droit des affaires : sociétés, social, travail	10	
	Droit fiscal II	6	
	Mathématiques pour la gestion	4	
	Comptabilité générale II	6	
	Économie II	6	
	Systèmes d'information et de gestion II	6	
	Anglais II	3	
	Finance	6	
	Rapport d'activité : soutenance et communication	26	

* Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

** Sous réserve de l'accord de la commission Apprentissage.





Licences professionnelles métiers de la comptabilité

Objectif de la formation

Ces licences professionnelles ont pour objectif de former des gestionnaires comptables opérationnels spécialisés dans un secteur ou un domaine de compétences.

- Comptabilité et gestion des associations : former des gestionnaires du secteur associatif capables de répondre aux demandes de transparence et d'efficacité des donateurs et bailleurs de fonds et de mettre en œuvre des compétences techniques et relationnelles dans les domaines organisationnel, administratif, comptable, financier, juridique, social et fiscal.
- Comptabilité et paie : former des gestionnaires capables d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales, d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines et d'être en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie.
- Responsable de portefeuilles client en cabinet d'expertise comptable : former des gestionnaires capables d'assurer le suivi des dossiers d'une clientèle dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales et qu'il faut conseiller dans les domaines comptable, fiscal, juridique et financier pour des questions courantes.

• Informations et inscriptions

CFA Cnam
Île-de-France
61, rue du Landy
93210
La Plaine-Saint-Denis
01 58 80 83 61
cfa.recrutement@
cnam.fr
cfa-idf.cnam.fr

Conditions d'accès

- avoir moins de 30 ans (pour un contrat en apprentissage) ;
- être titulaire d'un bac+2 :
 - BTS Comptabilité et gestion des organisations (CGO) ;
 - DUT Gestion des entreprises et des administrations option finance, comptabilité (GEA-FC) ;
 - diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) ;
 - L2 (droit-économie-gestion).

Période de formation

Du début septembre 2019 à fin juin 2020.

Modalités de formation

Uniquement en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Composition du diplôme

De sept à douze modules selon la spécialisation.

Durée moyenne d'études à temps plein

Un an.

Licences professionnelles métiers de la comptabilité	Thèmes	
Comptabilité et gestion des associations	Module 1 : Environnement comptable Module 2 : Environnement juridique, fiscal et social Module 3 : Système d'information Module 4 : Gestion financière et budgétaire Module 5 : Anglais Module 6 : Gestion administrative et juridique	Module 7 : Gestion sociale Module 8 : Gestion fiscale Module 9 : Gestion comptable Module 10 : Stratégie, contrôle et audit Module 11 : Stage Module 12 : Projet tuteuré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise
Comptabilité et paie	UE 1 Pôle comptabilité et gestion : les éléments de la rémunération, gestion financière et budgétaire, réglementation et tenue des comptes UE 2 Pôle juridique et social : fondamentaux du droit des affaires, droit du travail, droit de la protection UE 3 Pôle ressources humaines : l'économie du travail et la théorie des ressources humaines - théorie de l'organisation UE 4 Pôle système d'information : matériels et réseaux, sécurité informatique, dématérialisation et télé procédures, logiciel de paie, informatique et Internet UE 5 Pôle communication : établir un CV, une lettre de motivation, une demande administrative UE 6 Projet tuteuré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise	
Gestion de portefeuille client en cabinet d'expertise comptable	UE 1 Pôle comptabilité et gestion : réglementation, analyse et tenue des comptes UE 2 Pôle juridique et social : fondamentaux du droit des affaires, création et gestion du dossier juridique UE 3 Pôle social : aspects individuels du droit du travail, rémunération, charges sociales et choix d'un statut social UE 4 Pôle fiscal : introduction générale au droit fiscal UE 5 Pôle gestion : gestion financière et budgétaire UE 6 Pôle communication : communication professionnelle, informatique et Internet, anglais UE 7 Projet tuteuré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise	





Licence comptabilité, contrôle, audit (CCA)

Objectif de la formation

Cette troisième année de licence permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité, de la finance, du contrôle de gestion et de l'audit.

Public concerné et conditions d'admission

Sont autorisés à s'inscrire les candidats titulaires d'un niveau bac+2 en comptabilité : L2 économie-gestion, DUT GEA, BTS CG. Le Score IAE-Message est demandé.

La sélection des candidats est réalisée sur dossier (avec CV, lettre de motivation) et entretien.

Débouchés

La licence CCA permet de vous insérer directement sur le marché du travail afin d'occuper un poste d'assistant comptable, de contrôleur de gestion junior, d'auditeur junior, de collaborateur en cabinet d'expertise comptable, de comptable en entreprise ou de poursuivre en master CCA.

Poursuite d'études

L'élève titulaire de la licence CCA pourra poursuivre sa formation en master CCA mais également dans d'autres masters de gestion ou dans certaines écoles de commerce.

Modalité de formation

En apprentissage.

Rentrée

26 septembre 2019.

Durée de la formation

Un an.

Composition du diplôme

Huit unités d'enseignement (UE) composent le diplôme.

	Unité d'enseignement	Nombre d'ECTS*	Rythme d'alternance
Apprentissage	Finance d'entreprise	5	Cours à l'Intec les jeudis et vendredis, le reste de la semaine en entreprise
	Contrôle de gestion	8	
	Comptabilité approfondie	8	
	Droit fiscal approfondi	6	
	Droit du travail, Droit social	4	
	Droit des sociétés	3	
	Anglais des affaires	6	
	Management	6	
	Rapport d'activité : soutenance et communication	14	

*Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.





Master comptabilité, contrôle, audit (CCA)

Objectif de la formation

Développer et valider des compétences en matière de recherche appliquée dans les domaines de la comptabilité financière, du contrôle de gestion, de l'audit ou de la finance.

Le master CCA est un diplôme national que le Cnam est habilité à délivrer par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il est reconnu dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Débouchés

Les titulaires du master professionnel CCA ont vocation à poursuivre leur carrière :

- dans des cabinets d'expertise comptable, et/ ou de commissariat aux comptes comme collaborateur ou stagiaire et futur associé ;
- dans des postes à responsabilité au sein des directions comptables et financières, de contrôle de gestion ou d'audit interne des organisations privées ou publiques ;
- dans des cabinets de consultants.

Ce diplôme dispense de 5 UE du DSCG de l'État (UE 2, 3, 5, 6 et 7) et permet de commencer le stage d'expertise comptable.

Composition du diplôme

Le master CCA se prépare sur deux années.

Huit UE composent le master, chaque UE étant préparée sur une année, à l'exception de l'UE de

mémoire qui est répartie sur deux années : l'UE 504 de M1 est une préparation au mémoire de M2 (UE 537). Ce découpage permet aux candidats du master à distance sans expérience de réaliser le stage obligatoire de trois mois pendant l'été.

Le M1 se prépare obligatoirement sur un an. Les candidats doivent s'inscrire à la totalité des UE du M1 sauf s'ils disposent de dispenses éventuelles. Le M2 peut se préparer sur deux ans.



Programme en M1		
UE 504 Préparation au mémoire	6 ECTS	Agrément octobre 2020
UE 532 Finance	12 ECTS	Écrit juin
UE 533 Management et contrôle de gestion	18 ECTS	Écrit juin
UE 535 Management des systèmes d'information	12 ECTS	Écrit juin
UE 536 Anglais des affaires	12 ECTS	Écrit juin
Programme en M2		
UE 531 Gestion juridique, sociale et fiscale	18 ECTS	Écrit juin
UE 534 Comptabilité et audit	18 ECTS	Écrit juin
UE 537 Mémoire	12 ECTS	Oral juin
UE 538 Comptabilité internationale	12 ECTS	Écrit juin





Conditions d'admission

Sont admis en M1 sur dossier les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants :

- DCG ou tout titre ou diplôme admis en dispense du DCG ;
- M2 ou tout diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'espace européen de l'enseignement supérieur ;
- licence de gestion, licence d'économie : pour ces diplômes, les candidats devront apporter la preuve d'un niveau satisfaisant en comptabilité et fiscalité.
- le Score IAE-Message est demandé.

L'accès en M1 est possible également par la VAP 85.

Sont admis en M2 les candidats ayant validé le M1, c'est-à-dire ayant obtenu une note de 10/20 à chacune des épreuves de M1 : UE 532, UE 533, UE 535 et UE 536. L'accès direct en M2 n'est possible que pour les candidats en cursus DSGC ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les quatre UE du DSGC correspondant au cursus M1, à savoir les UE 212, 213, 215 et 216. Aucune autre passerelle n'est possible.

Prérequis

Les épreuves de M2 (UE 534 de comptabilité et audit et UE 538 de comptabilité internationale) supposent une maîtrise des bases de la consolidation et, plus généralement, un niveau en comptabilité équivalent à l'UE du DCG de comptabilité approfondie. Les candidats acceptés en master CCA sans avoir suivi le cursus d'expertise comptable devront impérativement valider en M1 l'UE 120 de comptabilité approfondie du DGC Intec. L'attestation de réussite à cette UE sera demandée au moment de la délivrance du master CCA.

La commission d'admission peut prescrire le suivi de l'UE170 de remise à niveau avant l'entrée en M1. Cette UE se compose de dix jours de formation sur les points essentiels du programme du DCG, en droit, fiscalité, finance, management, comptabilité et contrôle de gestion.

Dossier de candidature

Les dossiers seront disponibles sur le site intec.cnam.fr et devront être déposés ou adressés par voie postale à l'Intec : 40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e **avant le 13 septembre 2019.**

- au service apprentissage de l'Intec pour les candidats au master CCA en apprentissage ;
- au bureau des masters pour les autres candidatures.

Le dossier comprendra une lettre de motivation, une copie du diplôme du bac et de l'ensemble des diplômes post-bac avec les relevés de notes, ainsi qu'un CV détaillé et l'attestation du Score IAE-Message.

Pour les candidats en apprentissage, une convocation à un entretien leur sera adressée.

Modalités de formation

Le master CCA est ouvert à Paris

- en présentiel par la voie de l'alternance (*cf page 24*) ;
- en cours du jour ou cours renforcés et regroupements, le samedi, par la voie de la formation continue ou en inscription individuelle.

Tous les étudiants de master ont à leur disposition les supports complets de chaque épreuve et ont accès aux webconférences et compléments pédagogiques en ligne.

Les examens ont lieu au mois de juin à l'exception de l'agrément de l'UE 504 qui est délivré fin octobre (M1). L'agrément est indispensable à la soutenance du mémoire en M2.

La session de rattrapage a lieu en septembre uniquement sur le centre de Paris.

La bonification de contrôle continu est proposée sur le même modèle que les autres diplômes de l'Intec (*cf. page 4 sur les devoirs*).

Dispenses, validation des acquis

Sont admises en dispense des épreuves du master CCA les UE correspondantes du DSGC Intec validées avec une note au moins égale à 10/20. Les notes obtenues aux épreuves du DSCG de l'État ne sont pas prises en considération pour la délivrance du master CCA.

Conditions d'obtention du diplôme

Sont déclarés admis au master, les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à chacune des UE de M2. Seules sont prises en compte les notes obtenues aux épreuves organisées par l'Intec, éventuellement majorées par la bonification de contrôle continu.

Les candidats qui ne pourraient prétendre à la délivrance du master CCA seront toutefois autorisés à poursuivre leur cursus en DSGC. Le master CCA de l'Intec, s'il est validé intégralement dès la session de juin, permet de passer, la même année, le DSCG de l'État et d'obtenir une dispense de 5 des 7 UE.

• Informations et inscriptions

Service apprentissage
01 58 80 89 57 / 83 39
intec_apprentissage@lecnam.net

Bureau des masters
01 40 27 21 73
par_mastercca@lecnam.net





Certificats de spécialisation

Objectif de la formation

Acquérir une formation de spécialiste dans un domaine de compétence particulier intéressant les professionnels du chiffre. Non diplômants, ces certificats viennent compléter un parcours de formation et apportent une valeur ajoutée sur le marché du travail.

Conditions d'accès

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Les conditions d'inscription sont identiques à celles du DGC/DCG, excepté pour l'UE TEC 715 pour laquelle il est demandé les mêmes conditions d'inscription que pour le DSGC/DSCG.

Ces formations sont éligibles au plan de formation de l'entreprise.

Période de formation

Du 28 octobre 2019 au 6 juin 2020.

Formules d'enseignement

- cours en ligne uniquement (cours à distance avec webconférences).

Composition du certificat

Chaque certificat est composé d'une seule unité d'enseignement.

Modalités d'évaluation

Un examen final organisé en juin 2020 par certificat. Pour des raisons de calendrier d'examen, il n'est possible de s'inscrire qu'à deux certificats de spécialisation par année universitaire. Ainsi, il n'est pas possible de s'inscrire à plus d'un certificat parmi les certificats TEC 712, TEC 714 et TEC 715. De même, il n'est pas possible de s'inscrire simultanément aux certificats TEC 741 et TEC 761.

• TEC 712 Audit et contrôle légal des comptes

Normes d'audit, NEP, déroulement de la mission : de l'examen analytique à l'établissement du rapport sur les comptes.

• TEC 714 Gestion des associations (comptabilité, droit et fiscalité)

Le plan comptable associatif : legs, subventions d'investissement, fonds dédiés, etc. La fiscalité, la gestion budgétaire.

• TEC 715 Comptabilité internationale

Normes IFRS, consolidation en normes internationales, etc.

• TEC 741 Finance de marché

Les marchés financiers des capitaux : actions, obligations, marchés dérivés, gestion des risques de taux d'intérêts, de devises, etc.

• TEC 761 Audit des systèmes d'information

Évaluer l'audit interne à travers l'analyse des ERP et des systèmes d'information.

Conditions de délivrance du certificat

Le certificat de spécialisation est délivré à tout élève qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final.

Organisation

UE	Temps moyen de travail	Nb séries	Nb devoirs	Épreuves d'examens				Mode de formation	Code
				Date	Durée	Nature	Coef.		
UE TEC 712, 714, 715, 741, 761	150h	4	4	19 juin 2020	4h	Écrit	1	Cours à distance en ligne (avec 8h de webconférences par certificat)	DL





Yasmine, 22 ans



Master CCA, 1^{re} année
En entreprise

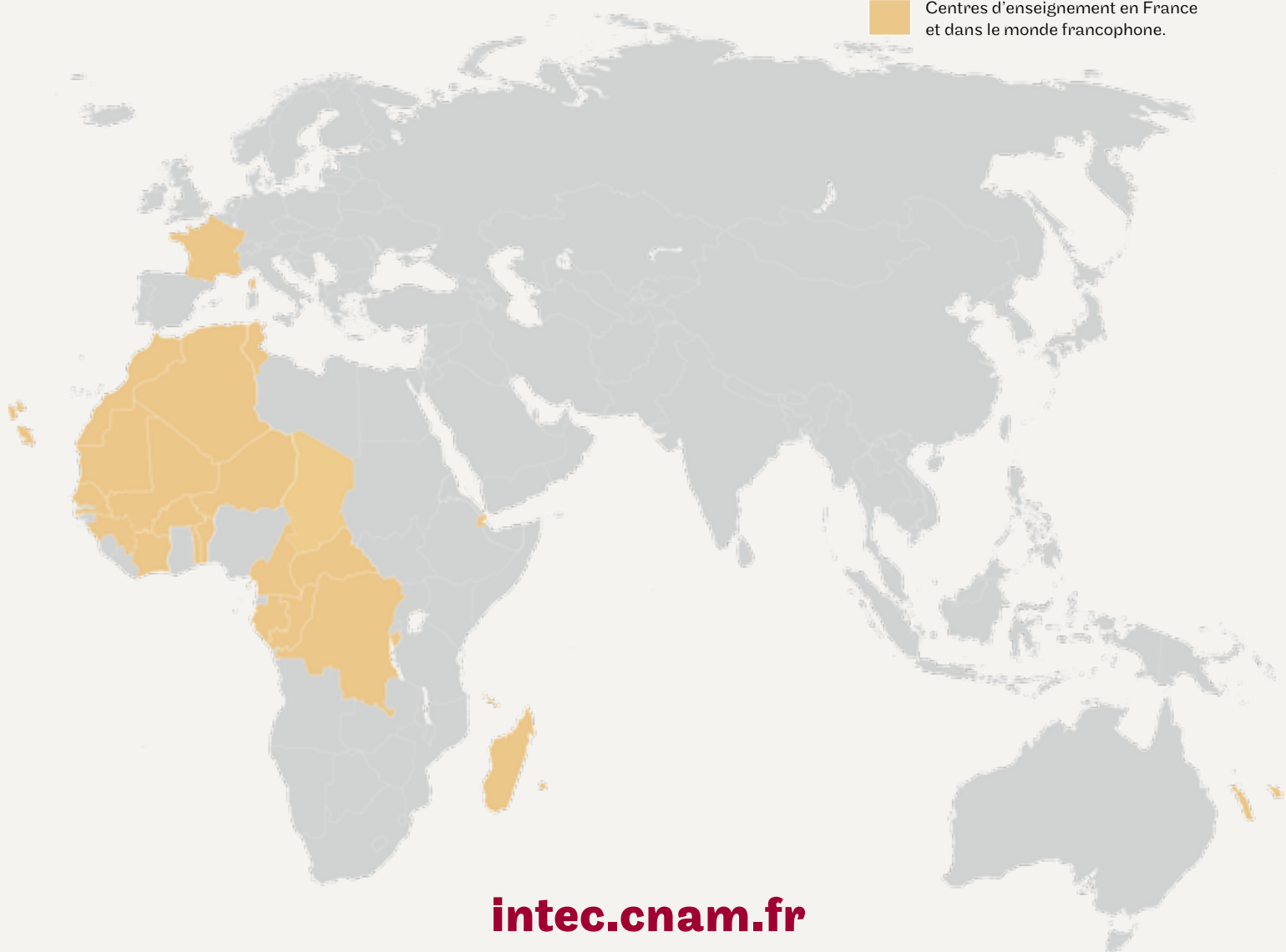
« Il me paraît essentiel de **pratiquer ce qu'on apprend**, c'est donc naturellement que je me suis tournée vers l'apprentissage. J'ai choisi l'Intec car **l'institut était perçu comme une référence** au sein du cabinet d'expert-comptable où j'ai réalisé mon premier stage. »



intec.cnam.fr

... et dans 68 centres à l'international

 Centres d'enseignement en France
et dans le monde francophone.



intec.cnam.fr

Dossier d'inscription 2019/2020

le **cnam**
intec

Ce dossier d'inscription concerne les cours à distance financés à titre individuel. Il est à envoyer ou déposer à :

Cnam Intec – Service des inscriptions – 40 rue des Jeûneurs – Paris 2^e

Documents à joindre au dossier :

- copie du diplôme permettant l'inscription (pour les diplômes étrangers, la copie devra, le cas échéant, être accompagnée de la traduction en français)
- copie d'une pièce officielle d'identité
- titre de paiement (chèque ou mandat-cash français) libellé à l'ordre du régisseur de l'Intec

N° d'ancien élève Intec ou Cnam | CENTRE

NOM PATRONYMIQUE (de naissance ; pour les femmes mariées, mettre le nom de jeune fille) ☐ M. ☐ Mme

PRÉNOMS (dans l'ordre de l'état civil)

NOM MARITAL (d'épouse)

Date de naissance | | | | / | | | | / | | | | | Nationalité

Ville de naissance Pays de naissance

Adresse mail OBLIGATOIRE

Pour envoi de la confirmation d'inscription et la correspondance pédagogique

Adresse (éventuellement chez M. ou Mme) |

Code postal Ville

Pays (pour les résidents à l'étranger)

Téléphone portable *indiquer au moins un numéro de téléphone (portable ou fixe)*

| | | | | | | | | | | | | | | | | |

Téléphone fixe ou professionnel

| | | | | | | | | | | | | | | | | |

Diplômes obtenus (copies à joindre au dossier)

.....

.....

Diplôme donnant accès à la formation ou VAP85

.....

MOTIF D'INSCRIPTION (À COCHER)
LIBELLÉ TARIF RÉDUIT
☐ 2tudiant (formation initiale)
☐ Étudiant boursier Cnam-Intec
☐ Élève
☐ Salarié inscrit à titre personnel
☐ Personne avec aides diverses
☐ Autres situations

CADRE RÉSERVÉ AU CNAM-INTEC

Date d'arrivée | | | | | | |

Date d'inscription | | | | | | |

Cursus N° | | | | |

Mode de financement | | | | | | | | | |

N° d'élève | | | | | | | | | | | | | | | | |

Matricule employeur | | | | | | | | | | | | | | | | |

Matricule organisme de financement | | | | | | | | | | | | | | | | |

Choisissez vos unités d'enseignement

Quel diplôme souhaitez-vous préparer ? ☐ DUT GEA ☐ Licence CCA ☐ DGC ☐ DSGC ☐ Master CCA ☐ Certificat de spécialisation

Pour choisir vos unités d'enseignements et leurs tarifs, reportez-vous au catalogue des formations que vous trouverez au bas de la page d'accueil du site de l'Intec **intec.cnam.fr** ou sur le catalogue, pages 6 à 16.

RAPPEL : Toutes les inscriptions en cours du jour ou du soir à Paris doivent être faites en ligne sur le site **intec.cnam.fr** même si certaines UE sont prises uniquement en cours par correspondance.

Codes des UE et des modes de formation (DL, DT, SR)	Frais d'inscription
Exemple : inscription à l'UE Économie du DGC, du DGC en cours en ligne avec version papier : TEC 1 1 5 D T	Reporter le tarif réduit
TEC	 €
TEC	 €
TEC	 €
TEC	 €
TEC	 €
TEC	 €
TEC	 €
MONTANT TOTAL À RÉGLER Le règlement est à faire à l'ordre du « régisseur de l'Intec ».	 €

Déclaration à lire, à dater et à signer :

Je soussigné(e) Nom Prénom déclare avoir pris connaissance du fait que je dispose d'un délai maximum de 10 jours * à compter de la date de signature de ce dossier d'inscription pour demander, par lettre recommandée AR, l'annulation ou la modification de mon inscription.

Toute inscription à une unité d'enseignement sans attendre les résultats des examens de l'État ou de l'Intec ne pourra, en cas de réussite, faire l'objet d'une demande d'annulation ou de transfert.

Toute modification du mode de formation devra faire l'objet d'une demande écrite avec justificatif pour étude de dossier avant une éventuelle acceptation.

Si vous vous inscrivez après la date de début des cours, vous reconnaissez avoir été prévenu(e) des éventuels inconvénients pédagogiques et en assumer toutes les conséquences comme notamment la perte possible du bénéfice de la bonification liée au contrôle continu.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'admission et d'études des préparations choisies et les accepter.

*Ce délai de rétractation ne s'applique pas aux élèves ayant bénéficié d'une attestation d'inscription.

Fait à : le : Signature

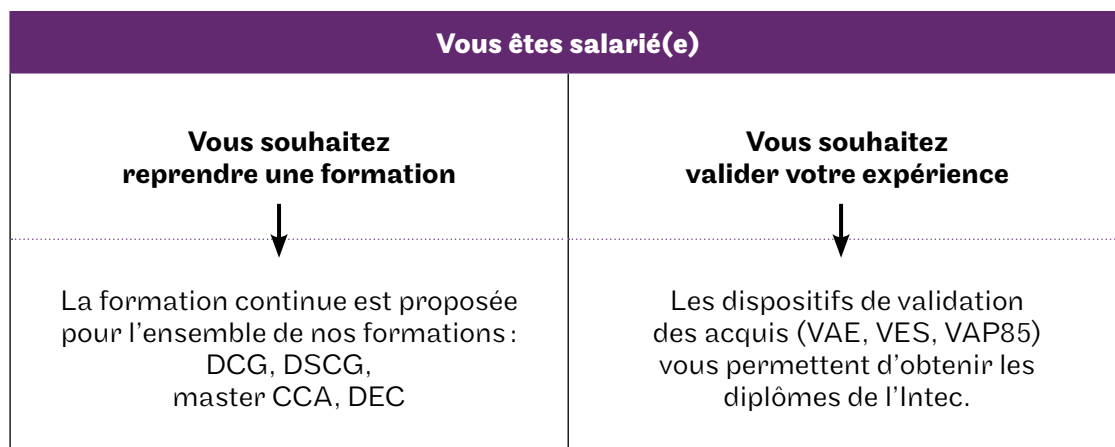
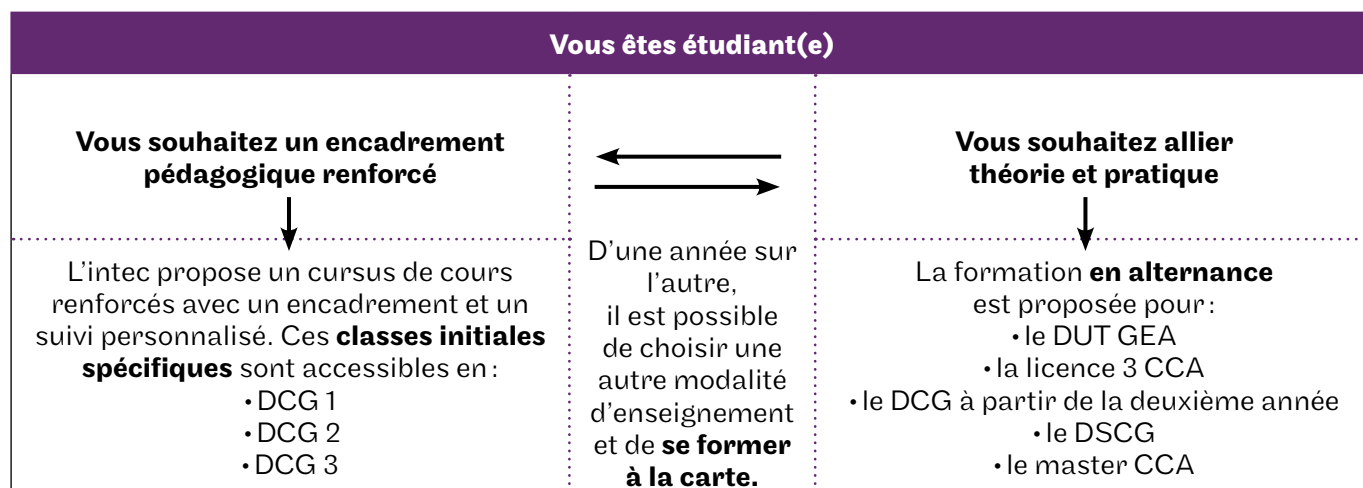


Modalités de formation





Des solutions de formation pour toutes et tous





Le cursus d'expertise comptable en formation initiale

Il est possible de suivre le cursus d'expertise comptable en formation initiale à tout moment, et en particulier :

- après le bac pour entrer en DCG 1^{re} année ;
- après un BTS ou un DUT pour compléter le DCG ;
- après le DCG ou tout autre diplôme donnant dispense du DCG pour s'inscrire en DSCG ou en master CCA.

Enseignement en présentiel

En complément des supports de cours complets et actualisés et de l'accès à des supports numériques (webconférences, forum de discussion, exercices interactifs, compléments pédagogiques, etc.), l'Intec propose des enseignements en présentiel pour préparer les diplômes de l'expertise comptable.

Ils sont assurés par des enseignants du secondaire, des enseignants-chercheurs et des professionnels.

L'inscription à des cours en journée donne le statut d'étudiant.

À Paris, l'Intec propose différentes formules de cours en présentiel :

- des séances de regroupement le samedi (32 heures)
- des cours du jour et du soir (72 heures)
- des cours renforcés (144 heures).

Classes initiales spécifiques en DCG

L'Intec propose, pour tous les élèves souhaitant être encadrés un programme de classes de préparation renforcée en DCG. En DCG 1, 2 et 3, l'élève bénéficie d'un suivi personnalisé sur la préparation de 4 UE.

Enseignement à la carte en DCG et DSCG

Les diplômes d'État du cursus d'expertise comptable, DCG et DSCG, peuvent être préparés « à la carte » : chacun choisit librement le rythme et les UE qu'il souhaite présenter aux épreuves organisées par l'État. Cependant, il est recommandé de se rapprocher des parcours conseillés ci-dessous afin de respecter une logique de progression dans la préparation.

Parcours conseillé

	Diplôme préparé : DCG État / DGC Intec		
Diplôme antérieur	Année 1	Année 2	Année 3
Bac	UE 1 - 5 - 8 - 9	UE 2 - 4 - 10 - 12	UE 3 - 6 - 7 - 11 - 13
BTS CGO	UE 2 - 4 - 6 - 10	UE 3 - 7 - 11	
DUT GEA option finance, comptabilité	UE 2 - 4 - 10	UE 3 - 7 - 11	

	DSCG État / DSGC Intec	
Diplôme antérieur	Année 1	Année 2
DCG, ou tout diplôme donnant dispense du DCG	UE 1 - 3 - 6	UE 2 - 4 - 5 - 7

DCG État

UE 1 - Fondamentaux du droit
UE 2 - Droit des sociétés et des groupements d'affaires
UE 3 - Droit social
UE 4 - Droit fiscal
UE 5 - Économie contemporaine

UE 6 - Finance d'entreprise
UE 7 - Management
UE 8 - Système d'information et de gestion
UE 9 - Comptabilité
UE 10 - Comptabilité approfondie
UE 11 - Contrôle de gestion
UE 12 - Anglais des affaires
UE 13 - Communication professionnelle

DSCG État

UE 1 - Gestion juridique, fiscale et sociale
UE 2 - Finance
UE 3 - Management et contrôle de gestion
UE 4 - Comptabilité et audit
UE 5 - Management des systèmes d'information
UE 6 - Anglais des affaires
UE 7 - Mémoire





Les formations en alternance: DUT GEA, DCG, DSCG, licence et master CCA

Vous voulez acquérir une qualification par une formation en école et, en alternance, une expérience professionnelle en entreprise ? L'Intec vous propose trois types de formations adaptées : en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou via le dispositif ProA.

ProA

Dans le but d'une reconversion ou d'une promotion par alternance, le proA, qui remplace la période de professionnalisation, s'adresse aux salariés de l'entreprise depuis au moins 1 an et n'ayant pas atteint le niveau de licence. Ces formations visant un diplôme inscrit au RNCP ou au répertoire spécifique sont financées par l'OPCO auprès duquel cotise l'entreprise. La formation peut se dérouler en tout ou partie hors temps de travail. Elle doit représenter 15 à 25 % de la durée de la ProA avec un minimum de 150 heures. Un tuteur, désigné parmi les salariés de l'entreprise, accompagne le bénéficiaire.

En apprentissage

Public concerné

- être âgé de moins de 30 ans ;
- résider en région Île-de-France (pour le centre de Paris) ;
- être titulaire d'une carte de séjour en cours de validité pour les étudiants hors UE.

Programmes

DUT GEA

Année	Unité d'enseignement (UE)	Rythme de l'alternance
Première année	Fondamentaux du droit Droit fiscal I Comptabilité de gestion Comptabilité générale I Économie I Systèmes d'information et de gestion I Anglais I	Cours à l'Intec les jeudis et vendredis*, le reste de la semaine en entreprise
Deuxième année	Droit des affaires : société, social, travail Droit fiscal II Mathématiques pour la gestion Comptabilité générale II Économie II Systèmes d'information et de gestion II Anglais II Finance Rapport d'activité : soutenance et communication	

* sous réserve de l'accord de la commission Apprentissage.

Licence CCA

Année	Unité d'enseignement (UE)	Rythme de l'alternance
Apprentissage	Finance d'entreprise Contrôle de gestion Comptabilité approfondie Droit fiscal approfondi Droit du travail, droit social Droit des sociétés Anglais des affaires Management Rapport d'activité : soutenance et communication	Cours à l'Intec les jeudis et vendredis, le reste de la semaine en entreprise

• Informations et inscriptions

Service apprentissage
01 58 80 89 57 / 83 39
intec_apprentissage@
lecnam.net



**DCG**

Année	Unité d'enseignement (UE)	Rythme de l'alternance
DCG 2	UE 112 - Droit des sociétés et des groupements d'affaires UE 114 - Droit fiscal UE 120 - Comptabilité approfondie UE 122 - Anglais des affaires	572h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise
DCG 3	UE 113 - Droit social UE 116 - Finance d'entreprise UE 117 - Management UE 121 - Contrôle de gestion UE 123 - Communication professionnelle	572h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise

• Informations et inscriptions

Service apprentissage
01 58 80 89 57 / 83 39
intec_apprentissage@lecnam.net

DSCG

Année	Unité d'enseignement (UE)	Rythme de l'alternance
DSCG 1	UE 211 - Gestion juridique, fiscale et sociale UE 213 - Management et contrôle de gestion UE 216 - Anglais des affaires	463h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise
DSCG 2	UE 212 - Finance UE 214 - Comptabilité et audit UE 215 - Management des systèmes d'information UE 217 - Mémoire	433h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise

Master CCA

Année	Unité d'enseignement (UE)	Rythme de l'alternance
M1	UE 504 - Préparation au mémoire UE 532 - Finance UE 533 - Management et contrôle de gestion UE 535 - Management des systèmes d'information UE 536 - Anglais des affaires	518 h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise
M2	UE 531 - Gestion juridique, fiscale et sociale UE 534 - Comptabilité et audit UE 537 - Mémoire UE 538 - Comptabilité internationale	523 h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise

Tutorat pédagogique

Chaque année, l'apprenti est suivi par un tuteur pédagogique, enseignant en apprentissage. Il est son interlocuteur privilégié pour tous les aspects liés au bon déroulement de l'apprentissage et effectue au minimum deux visites annuelles dans l'entreprise d'accueil.

Parallèlement, un maître d'apprentissage est désigné pour suivre l'apprenti au sein de l'entreprise d'accueil. Des réunions régulières sont organisées entre l'employeur, l'Intec et l'apprenti pour s'assurer que le contrat se déroule dans les meilleures conditions et réponde aux interrogations de l'apprenti.





Contrat de professionnalisation

Public concerné

- Les jeunes de 16 à 25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle emploi.
- Toute personne bénéficiaire de minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique et allocation aux adultes handicapés) et/ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion.

Financement

Financé par les OPCO, le contrat peut prendre la forme d'un CDD ou d'un CDI avec l'action de professionnalisation d'au moins 150 heures en début de contrat. Tous les diplômés préparés à l'Intec sont ouverts en contrat de professionnalisation : DCG, DSCG, master CCA, sur une période de un à deux ans.

Programmes

DCG - exemple de parcours possible pour un contrat de professionnalisation de deux ans et pour un titulaire d'un BTS comptabilité et gestion.

Année	Unité d'enseignement (UE)	Rythme des cours
Année 1	UE 112 - Droit des sociétés et des groupements d'affaires UE 114 - Droit fiscal UE 116 - Finance d'entreprise UE 120 - Comptabilité approfondie	Minimum 300h selon les modalités choisies 2 jours en cours / 3 jours en entreprise
Année 2	UE 113 - Droit social UE 117 - Management UE 121 - Contrôle de gestion UE 123 - Communication professionnelle	

• Informations et inscriptions

Service formation continue
intec_contratpro@lecnam.net

DSCG - exemple de parcours possible pour un contrat de professionnalisation de deux ans.

Année	Unité d'enseignement (UE)	Rythme des cours
Année 1	UE 211 - Gestion juridique, fiscale et sociale UE 213 - Management et contrôle de gestion UE 216 - Anglais des affaires	Minimum 300h selon les modalités choisies 2 jours en cours / 3 jours en entreprise
Année 2	UE 212 - Finance UE 214 - Comptabilité et audit UE 215 - Management des systèmes d'information UE 217 - Mémoire	

Master CCA

Année	Unité d'enseignement (UE)	Rythme des cours
M1	UE 504 - Préparation au mémoire UE 532 - Finance UE 533 - Management et contrôle de gestion UE 535 - Management des systèmes d'information UE 536 - Anglais des affaires	314h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise
M2	UE 531 - Gestion juridique, fiscale et sociale UE 534 - Comptabilité et audit UE 537 - Mémoire UE 538 - Comptabilité internationale	348h 2 jours en cours et 3 jours en entreprise





La validation des acquis: VAE - VES - VAP 85

Vous visez l'obtention d'un diplôme de la filière de l'expertise comptable : la validation de vos acquis de l'expérience ou de vos études supérieures peut y contribuer.

La démarche VAE est assimilée à une action de formation et peut être financée par tout dispositif de formation continue des salariés (plan de formation, CPF, congé VAE) ou spécifique aux demandeurs d'emploi.

Dispositifs de validation des acquis

Dispositifs		Conditions
VAE	Délivre tout ou partie du diplôme au vu de l'expérience professionnelle.	DCG, DSCG, DEC : sur dossier de recevabilité, dossier de candidature et entretien avec le jury Intec.
VES	Délivre tout ou partie du diplôme au vu d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger.	DCG, DSCG : sur dossier.
VAP 85	Dispense des prérequis pour préparer le diplôme au vu de l'expérience professionnelle, personnelle, des études et formations.	DCG, DSCG : sur dossier spécifique ou associée à un dossier VES.

• Informations et inscriptions
Service validation des acquis
01 58 80 83 98 / 83 76
intec_va@lecnam.net

Accompagnement VAE

L'Intec et, en région les centres du Cnam, assurent un accompagnement VAE sous forme d'entretiens individuels et d'ateliers, afin de vous aider à :

- choisir les activités professionnelles ou extra professionnelles qui justifient la demande ;
- expliciter et analyser ces expériences ;
- les mettre en relation avec les compétences des référentiels des UE ;
- choisir les pièces probantes ;
- préparer l'entretien avec le jury.

Procédure jury VAE Intec

Trois jurys sont organisés chaque année, en mars, juin et novembre.

Procédure jury VAE État

Une session par an et par diplôme :

- expertise de la candidature (dossier et audition) par une commission académique ;
- délibération par le jury de diplôme.

Dates	DCG	DSCG
Inscriptions sur Internet	Janvier	Avril à mai
Retour des dossiers d'inscription et du livret 2 (services académiques)	Mars	Août
Entretien avec la commission académique	Avril à mai	Octobre à novembre
Jury national	Septembre	Décembre

Les dates précises sont publiées à l'automne.

Toute personne en attente de décision, est priée d'attendre l'obtention de sa notification avant de s'inscrire (aucune modification d'inscription ou annulation ne sera acceptée dans le cas contraire).





La formation tout au long de la vie

La loi du 5/09/2018 fait évoluer les dispositifs de financement de la formation professionnelle. 2019 est une année de transition avec la poursuite des financements pluriannuels déjà accordés et la refonte de certains dispositifs dès le 1er janvier 2019.

Plan de développement des compétences

Il s'agit de l'ensemble des actions de formation mises en place par l'employeur à destination de son personnel. Le salarié doit présenter sa demande à son employeur en faisant valoir le lien direct de la formation avec les besoins de son entreprise. La formation peut se dérouler pendant ou hors temps de travail et/ou à distance. Le plan de formation peut être pluriannuel. Pour les TPE et PME (jusqu'à 50 salariés), le financement peut faire l'objet d'une subrogation à l'OPCO (opérateur de compétences) auprès duquel l'entreprise cotise.

Compte personnel de formation (CPF)

Les heures acquises dans le cadre du DIF (droit individuel à la formation) et du CPF ont été monétisées depuis le 1^{er} janvier 2019 sur la base du coût horaire de 15 €. En général, pour un salarié à temps plein, ou à temps partiel, l'alimentation du compte se fait à hauteur de 500 € par année de travail, dans la limite d'un plafond de 5 000 €. Le CPF peut être mobilisé à tout moment, même en cas de période de chômage, en vue d'une certification enregistrée au RNCP ou au répertoire spécifique. Dans cette période de transition, la demande est à déposer sur le site <http://www.moncompteactivite.gouv.fr> où les formations proposées sont toutes éligibles au CPF quelle que soit votre branche ou votre région. L'autorisation de l'employeur est requise si la formation se déroule pendant le temps de travail.

Une nouvelle application relevant de la Caisse des dépôts verra le jour en fin d'année 2019 permettant l'achat direct de la formation sans intermédiation.

CPF de transition (remplace le CIF, congé individuel de formation)

Le CPF de transition permet au salarié (CDI ou CDD sous certaines conditions) de préparer un diplôme à temps plein ou partiel en vue d'une reconversion. La formation se déroule pendant le temps de travail, sous réserve d'obtenir le congé de formation par son employeur. Au-delà du CPF obligatoirement mobilisé, la prise en charge, soumise à l'acceptation de l'organisme paritaire régional, comprend en tout ou partie les coûts pédagogiques et la rémunération. Un dossier spécifique doit être constitué à la suite d'un entretien de positionnement avec l'organisme de formation et déposé au plus tard deux mois avant le début des cours.

Aide individuelle à la formation aux demandeurs d'emploi (AIF)

Cette aide vient, en cas d'accord du Pôle emploi, en complément du CPF obligatoirement mobilisé et par l'intermédiaire de Pôle emploi. La demande est déposée par l'Intec sur la plate-forme dédiée Kairos. Le demandeur d'emploi est, pendant la formation, relevé en tout ou partie de recherche d'emploi.

Comment constituer sa demande de financement avec l'Intec

Des ateliers infos-conseil FC sont proposés régulièrement à partir du mois de mars au cours desquels nous vous aidons à construire votre parcours DCG/DSCG/master CCA sur un, deux ou trois ans tout en activant si possible une demande de validation des acquis académiques ou professionnels. Nous constituons avec vous votre demande de financement (choix du dispositif et montage du dossier le cas échéant). Les dates et périodes d'inscription sont à consulter sur intec.cnam.fr > Formation continue.

Pour toute inscription à l'Intec à l'aide d'un financement, il est obligatoire de demander au préalable un devis sur intec.cnam.fr > Formation continue.

Attention : toute demande de financement auprès d'un organisme suppose un dépôt 2 mois avant le début des cours.

• Informations et inscriptions

Service formation continue
01 58 80 83 38 / 83 98
/ 87 13
01 40 27 25 19
intec_fc@lecnam.net





Inscriptions





S'inscrire

Quand et comment s'inscrire ?

Selon la formation choisie et le type de financement, les modalités d'inscriptions diffèrent.

Inscription individuelle : vous réglez vous-même votre inscription à la formation.		
Type d'inscription	Modalités	Calendrier 2019-2020
- Cours à distance avec support papier (DT) - Cours à distance sans support papier (DL) - Cours à distance et séances de regroupement (SR)	- S'inscrire en ligne : intec.cnam.fr > S'inscrire et déposer le dossier avec les pièces demandées à : Cnam Intec Service accueil-orientation Bureau C.362 40, rue des Jeûneurs - 75002 Paris - ou - Découper le dossier papier en pages 19-20 de la brochure ou le télécharger sur le site intec.cnam.fr et l'envoyer par courrier à : Cnam Intec - Service des inscriptions 40, rue des Jeûneurs - 75002 Paris	Inscriptions : Du 2 au 19 juillet 2019 puis à partir du 28 août 2019 Fermeture des bureaux : - du 22 juillet au 27 août 2019 - du 23 décembre 2019 au 4 janvier 2020
Cours en présentiel à Paris - Cours du jour (CJ) - Cours du soir (CS) - Cours renforcés (CR)	S'inscrire obligatoirement en ligne : intec.cnam.fr > S'inscrire et déposer le dossier avec les pièces demandées à : Cnam Intec Service accueil-orientation - Bureau C.362 40, rue des Jeûneurs - 75002 Paris	Clôture des inscriptions : 21 février 2020
Classes initiales spécifiques DCG	Télécharger le dossier d'inscription sur le site intec.cnam.fr > S'inscrire et envoyer le dossier par courrier à : Cnam Intec Service apprentissage 40, rue des Jeûneurs - 75002 Paris	Date limite de candidature DCG 1, 2 et 3 : 26 juillet
Inscription prise en charge par un organisme : alternance, formation continue.		
Type d'inscription	Modalités	Calendrier 2019-2020
Apprentissage	Télécharger le dossier d'inscription sur le site intec.cnam.fr > S'inscrire et envoyer le dossier par courrier à : Cnam Intec Service apprentissage 40, rue des Jeûneurs - 75002 Paris	Dates limites de candidature - DUT GEA : 26 juillet - Licence 3 CCA : 26 juillet - DCG : 26 juillet - DSCG : 19 septembre - Master CCA : 13 septembre
Formation continue (salariés et demandeurs d'emploi bénéficiant d'une aide).	1. Demander un devis en ligne 2. Retourner la convention signée émise avec le devis ou l'accord de prise en charge de l'organisme financeur 3. S'inscrire en ligne sur intec.cnam.fr > S'inscrire	Demande de devis en ligne à partir de mars

Inscription tardive

Les inscriptions restent possibles après la date de début des formations et jusqu'à la date de clôture définitive, dans la limite des places disponibles et sous réserve d'accepter les conséquences liées à une inscription tardive. Il n'y a pas de prise en charge par les organismes des absences aux cours déjà dispensés et pas de bonification de contrôle continu.

Pour les cours oraux, il est vivement conseillé de s'inscrire avant les dates de rentrée données car aucun cours oral n'est rattrapé. C'est obligatoire pour les formations financées dans le cadre de la formation continue.

L'inscription tardive n'est pas autorisée pour les élèves en congé individuel de formation (Cif), en contrat de professionnalisation ainsi que pour les étudiants étrangers soumis à des obligations d'assiduité parmi lesquelles le respect des dates d'inscription.

Étudiants boursiers

Les étudiants boursiers du DCG devront impérativement s'inscrire au plus tard le 23 septembre 2019.

Les étudiants boursiers du DSCG devront impérativement s'inscrire au plus tard le 28 octobre 2019.





Ils devront s'inscrire au minimum à 2 UE en cours du jour pour bénéficier de la bourse.

Les étudiants boursiers en fin de cursus et en attente de résultats d'examen Intec ou État bénéficient d'un délai supplémentaire avec justificatif à l'appui.

Pour les cours à distance complétés par les cours en présentiel d'un centre associé Intec, l'inscription se fait auprès de celui-ci.

Étudiants étrangers

Les élèves étrangers (hors Union européenne) non-résidents en France qui souhaitent effectuer une demande de pré-inscription pour étudier à l'Intec de Paris en 2019-2020 doivent :

- compléter le formulaire électronique de demande de pré-inscription des élèves étrangers non-résidents sur intec.cnam.fr (à partir du 01/03/2019)
- y joindre les pièces justificatives demandées au format électronique. La date limite de la demande de préinscription est fixée au 31 mai 2019 pour le DCG et le DSCG.

NB: L'administration préfectorale contrôle la réalité et le sérieux des études poursuivies : elle peut refuser de délivrer le titre de séjour si le volume horaire des cours suivis par l'étudiant n'atteint pas vingt heures par semaine, ce qui correspond à une inscription à trois UE avec cours oraux renforcés plus une UE avec cours oraux du jour.

L'étudiant doit aussi s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du Crous (cvec.etudiant.gouv.fr) et joindre à son dossier d'inscription l'attestation d'acquiescement qui lui aura été délivrée.

L'assiduité de l'étudiant est contrôlée (présence aux cours, remise des devoirs, présence aux examens d'essai et finaux).

Statut étudiant

Le statut d'étudiant est attribué uniquement aux étudiants inscrits en cours du jour ou en cours renforcés, qui sont dans l'obligation de s'acquitter de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) auprès du Crous.

Pour plus d'informations sur la CVEC : intec.cnam.fr > S'inscrire > Le statut d'étudiant.

Dossiers envoyés ou déposés dans un centre Intec autre que celui de Paris

Se renseigner auprès du centre concerné (voir les coordonnées de tous les centres Intec en page 33).

Modalités de paiement

Dossiers envoyés par courrier.

Seuls sont autorisés les modes de paiement suivants :

- les chèques postaux ou bancaires libellés en euros et

compensables en France. Les chèques de banque émis à l'étranger devront porter la mention « sans frais pour le bénéficiaire ». Ces frais sont donc à la charge de l'expéditeur. Les chèques sont à mettre à l'ordre du « Régisseur de l'Intec » ;

- les virements sur le compte du régisseur de l'Intec (compte ouvert sans frais pour le bénéficiaire à la Recette générale des finances de Paris – 94, rue Réaumur Paris 2^e). L'élève susceptible de payer le règlement de son inscription par virement doit prévoir un délai suffisant afin que le compte du régisseur soit crédité avant la clôture des inscriptions et que son dossier soit pris en compte. Lors de l'envoi du dossier d'inscription, joindre impérativement une copie de l'ordre de virement.

Coordonnées bancaires de l'Intec (RIB, Identifiant national de compte bancaire)

Code banque formation	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	75000	00001005781	03	TPPARIS RGF

Les virements étrangers doivent être déposés sur le compte bancaire (IBAN, Identifiant international de compte bancaire) suivant :

						Clé RIB	BIC
FR76	1007	1750	0000	0010	0578	103	TRPUFRP1

Les règlements effectués par mandats internationaux sont déconseillés, compte tenu de la lenteur des traitements interbancaires.

Il est interdit d'envoyer des espèces par courrier.

Dossiers déposés sur place

Aux modes de paiement acceptés et listés précédemment s'ajoutent les cartes bancaires (Visa ou Master Card) : le paiement fractionné est possible sous les conditions suivantes :

- pour un montant supérieur ou égal à 350 € ;
- que le règlement soit fait par carte bleue ;
- que vous soyez de nationalité française et résident en France ou bien en possession d'une carte de résident de 10 ans (dans ce dernier cas le règlement doit se faire dans nos bureaux).

Il est possible de payer par carte bancaire à l'Intec de Paris du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, au service des inscriptions : 40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e.

Les mandats factures n'existent plus, en conséquence, il est conseillé de réaliser des virements bancaires sur le compte du régisseur.

Dossiers remplis en ligne

Le paiement en ligne par carte bancaire ou la demande de paiement fractionné est possible sous conditions.





Tarifs 2019-2020 des cours à distance

Détermination du tarif

Les tarifs ci-dessous correspondent aux inscriptions à des cours à distance. Pour les formations avec cours en présentiel à Paris (DCG 1, 2 et 3, DSCG, master CCA), consultez la plaquette des cours présents sur le site intec.cnam.fr en page d'accueil.

Tarif réduit pour les inscriptions réglées à titre personnel par l'élève. L'émetteur du titre de paiement ne peut pas être une entreprise.

Tarif plein pour les inscriptions réglées par un employeur, ou par un organisme paritaire collecteur agréé dans le cadre de la formation professionnelle continue (OPCO). Une convention de formation est établie et l'assiduité de l'élève est suivie aux cours présents et aux webconférences.

Tarif élève des séminaires de révision : tarif préférentiel pour les élèves inscrits en 2018/2019 dans la même UE que celle suivie en séminaire et qui s'inscrivent à leur propre frais.

Le code d'inscription

Ce code vous sera utile pour remplir votre dossier d'inscription.

Il se compose du sigle TEC, du numéro de l'UE suivi du code correspondant au mode de formation choisi (voir 4^e colonne du tableau ci-dessous).

Exemple : UE choisie = économie = UE TEC 115

Mode de formation choisi = Cours à distance en ligne
code = DL

Code d'inscription = TEC 115 DL

Diplômes	UE	Modes de formation	Codes	Tarifs réduits (pour une UE)	Tarifs pleins (pour une UE)
DCG	TEC 111 à TEC 123	Cours à distance en ligne avec webconférences	DL	240 €	420 €
		Cours à distance imprimé et en ligne avec webconférences	DT	290 €	480 €
DSCG	TEC 211 à TEC 217	Cours à distance en ligne avec webconférences	DL	260 €	440 €
		Cours à distance imprimé et en ligne avec webconférences	DT	310 €	500 €
	TEC 217	Cours à distance en ligne avec webconférences et aide personnalisée	DA	420 €	620 €
Séminaires DSCG	TEC 170	Séminaires de formation	SE	250 €	600 €
	TEC 281 et TEC 284			440 € tarif élève : 220 €	620 €
Master CCA	Master 1	À distance avec regroupements	SR	2 200 € *	3 200 € *
	Master 2			2 100 € *	3 100 € *
DEC	TEC 601	Séminaires de formation	SE	860 €	1 040 €
	TEC 602			620 €	800 €
Certificats de spécialisation	TEC 712, TEC 714, TEC 715, TEC 741, et TEC 761	Cours à distance en ligne avec webconférences (8h)	DL	420 €	600 €

Rappel : il n'y a aucun frais d'inscription ni de scolarité pour les étudiants en apprentissage.

* Tarifs pour le bloc d'UE





Contacts

INTEC DE PARIS

Accueil

01 40 27 25 38

intec_accueil@lecnam.net

Apprentissage et classes initiales spécifiques

01 58 80 89 57 / 83 39

intec_apprentissage@lecnam.net

Formation continue et validation des acquis

01 58 80 84 01 / 83 38 / 83 98

intec_fc@lecnam.net

Bureau des masters

01 40 27 21 73

par_mastercca@lecnam.net

CENTRES D'ENSEIGNEMENT EN RÉGIONS

AIX-EN-PROVENCE - Cnam Paca

aix@cnam.fr

www.cnam-paca.fr

AMIENS - Cnam Hauts-de-France

contact@cnam-picardie.fr

www.cnam-hauts-de-france.fr

ANGLET - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Anglet@lecnam.net

www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

ANGOULÊME - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Angouleme@lecnam.net

www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

AUXERRE

Intec-Capacité en droit

auxerre@cnam-bourgognefranchecomte.fr

www.cnam-bourgognefranchecomte.fr

BASTIA - Cnam de Corse

cnamcorse@wanadoo.fr

BORDEAUX - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Bordeaux@lecnam.net

www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

BREST - Cnam Bretagne

brest@cnam-bretagne.fr

www.cnam-bretagne.fr

CAEN - Cnam Normandie

accueil@cnam-basse-normandie.fr

www.cnam-normandie.fr

CLERMONT - Cnam Hauts-de-France

contact@cnam-picardie.fr

www.cnam-hauts-de-france.fr

GRENOBLE - Cnam Auvergne - Rhône-Alpes

grenoble@cnam-ara.fr

www.lecnam-rhonealpes.fr

LANNION - Cnam Bretagne

lannion@cnam-bretagne.fr

www.cnam-bretagne.fr

LA ROCHE-SUR-YON - Cnam Pays de la Loire

laroche@cnam-paysdelaloire.fr

www.cnam-paysdelaloire.fr

LA ROCHELLE - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_La_Rochelle@lecnam.net

www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

LE HAVRE - Cnam Normandie

perrine.auger@lecnam.net

www.cnam-normandie.fr

LILLE - Cnam Hauts-de-France

celine.deleu@lecnam.net

www.cnam-hauts-de-france.fr

LIMOGES - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Limoges@lecnam.net

www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

LORIENT - Cnam Bretagne

lorient@cnam-bretagne.fr

www.cnam-bretagne.fr

LYON - Cnam Auvergne - Rhône-Alpes

lyon@cnam-ara.fr

www.lecnam-rhonealpes.fr

MARSEILLE - Cnam Paca

marseille@cnam.fr

www.cnam-paca.fr

MONTPELLIER - Cnam Occitanie

lgr_contact@lecnam.net

www.cnam-occitanie.fr

NANCY - Cnam Grand-Est

nancy@cnam-grandest.fr

www.cnam-grandest.fr

NANTES - Cnam Pays-de-la-Loire

intec@cnam-paysdelaloire.fr

www.cnam-paysdelaloire.fr

NICE - Cnam Paca

nice@cnam.fr

www.cnam-paca.fr



**NIORT - Cnam Nouvelle-Aquitaine**

NAQ_Niort@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

ORLÉANS - Cnam Centre-Val de Loire

cnam@cnam-centre.fr
www.cnam-centre.fr

PAU - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Pau@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

POITIERS - Cnam Nouvelle-Aquitaine

NAQ_Poitiers@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

REIMS - Cnam Grand-Est

reims@cnam-grandest.fr
www.cnam-grandest.fr

RENNES - Cnam Bretagne

intec@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

RODEZ - Greta Quercy-Rouergue

evelyne.mazars@greta-quercyrouergue.fr
greta-mpnord@ac-toulouse.fr
www.reseau-greta.ac-toulouse.fr

SAINT-BRIEUC - Cnam Bretagne

cnam@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

SAINT-ÉTIENNE - Cnam Auvergne - Rhône-Alpes

saint-etienne@cnam-ara.fr
www.lecnam-rhonealpes.fr

SAINT-QUENTIN - Cnam Hauts-de-France

contact@cnam-picardie.fr

STRASBOURG - Cnam Grand-est

strasbourg@cnam-grandest.fr
www.cnam-grandest.fr

TOULOUSE - IPST - Cnam Occitanie

contact@ipst-cnam.fr
www.ipst-cnam.fr

VALENCE - Cnam Auvergne-Rhône-Alpes

valence@cnam-ara.fr
www.lecnam-rhonealpes.fr

VANNES - Cnam Bretagne

vannes@cnam-bretagne.fr
www.cnam-bretagne.fr

CENTRES D'ENSEIGNEMENT EN OUTRE-MER**LA RÉUNION - CCI/INTEC**

intec@reunion.cci.fr
www.reunion.cci.fr

NOUMÉA - CENTRE CNAM - INTEC

info@acestecnam.nc
www.acestecnam.nc

PAPEETE - CRA - CNAM

secretariat@cnam-polynesie.com
direction@cnam-polynesie.pf

POINTE-À-PITRE - CNAM DE GUADELOUPE

cnam-admin@univ-antilles.fr
cnam-dir@univ-antilles.fr

SCHŒLCHER - CNAM MARTINIQUE AMAFOCS

Campus Universitaire de Schœlcher
cnam@cnam-martinique.fr
www.cnam-martinique.fr





CENTRES D'ENSEIGNEMENT HORS EUROPE

ALGÉRIE

Institut de finances et de management (Ifma) - Alger
guettouchin@gmail.com
www.ifma.dz

BÉNIN

École supérieure d'expertise comptable de Cotonou,
de l'association de Formation régionale d'expertise
comptable (Esec - AS.FO.R.E.C)
esec.benin@gmail.com
www.esec.benin.net

BURKINA-FASO

Institut international de formation à l'expertise
Comptable - 2IFEC
pierreake@yahoo.fr

BURUNDI

ISGE - Institut supérieur de gestion des entreprises
isgebi@yahoo.com
nibifranc@yahoo.fr
www.isge.bi

CAMEROUN

Ordre national des experts comptables du Cameroun
intecdla@onecca.cm

CENTRAFRIQUE

Ordre des experts-comptables centrafricains
leonardsonny1@gmail.com

CONGO

Université libre du Congo
universitelibre@yahoo.fr

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Conseil permanent de la comptabilité au Congo (CPCC)
cpccfin@yahoo.fr
yolandendele@gmail.com
www.cpcc-rdc.org

CÔTE D'IVOIRE

CPDEC/INP - HB - Abidjan
Université Félix Houphouët Boigny
cpdecinphb@yahoo.fr
cpdec@inphb.edu.ci
www.inphb.edu.ci

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Université de Djibouti
a_houssein@univ.edu.dj
cfc@univ.edu.dj
www.univ.edu.dj

GABON

Association pour le développement des études
comptables (Adec)
ayadetona@yahoo.fr
gicyra8@yahoo.fr

GUINÉE

Imeec (Institut de management,
d'études économiques et comptables)
imeeconakry@yahoo.fr

MADAGASCAR - CNAM MADAGASCAR

cnam.madagascar@yahoo.com
jocelynrasoanaivo@gmail.com

MALI

Institut universitaire de gestion (IUG)
anyessamusa@gmail.com
École supérieure de gestion (ESG)
tembely_hamadoun@yahoo.fr
www.esg-mali.com

MAROC

• Casablanca - groupe ISCAE
nbiaz@groupeiscae.ma
nzahid@groupeiscae.ma
www.groupeiscae.ma
• Tanger
Marelink - ingénierie
francine.lecam@marelink-ingenierie.com
www.marelink-ingenierie.com

MAURITANIE

Institut de gestion et de comptabilité appliquées (Igeca)
fallmouhamedoune@gmail.com
fallmouhamedoune@yahoo.fr

NIGER

École supérieure de commerce et d'administration
des entreprises (Escae)
escae2001@yahoo.fr

SÉNÉGAL

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
École supérieure polytechnique - département de gestion
madiop.seck@ucad.edu.sn
www.esp.sn

TCHAD

Ordre national des professionnels comptables du Tchad
(ONPCT)
contact@onpct-td.org
www.onpct-td.org

TOGO

École supérieure d'audit et de management (Esam)
esam@esamecole.fr
www.esamecole.fr

TUNISIE

Institut d'administration des entreprises de Tunis (IAE Tunis)
mt.rajhi@gmail.com
www.iaetunis.com





PARTENARIATS

L'Intec développe des partenariats pédagogiques avec des associations, entreprises ou établissements d'enseignement supérieur. Accords d'échanges ou de co-diplômation, ils permettent aux élèves d'acquérir des compétences complémentaires.

Anecs

Association nationale des experts-comptables stagiaires

92 rue de Rivoli 75004 Paris
laurence.frugier@anecs-cjec.org
veronique.deschamps@anecs-cjec.org
anecs.anecs-cjec.org

Ernst & Young Audit

Tour First, 1 Place des saisons, 92400 Courbevoie
ludivine.bouffard@fr.ey.com
www.ey.com

ESCP Europe

79, avenue de la République 75543 Paris cedex 11
mikel@escpeurope.eu
www.escpeurope.eu

Ipag Business School

184, boulevard Saint-Germain 75006 Paris
a.coudert@ipag.fr
www.ipag.fr

Paris School of Business

59, rue nationale 75013 Paris
c.bensimon@psbedu.paris
www.psbedu.paris

Université Marne-la-Vallée

Pôle du bois de l'étang
5, boulevard Descartes Champs-sur-Marne
77454 Marne-la-Vallée cedex 2
ines.adouani@u-pem.fr
www.u-pem.fr

Université Paris 13

Pôle alternance
48, rue Alfred-Labrière 95100 Argenteuil
najima.benahmed@univ-paris13.fr
www.univ-paris13.fr



Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie.

L'Institut national des techniques économiques et comptables (Intec) est une composante du Cnam, spécialisée dans les études comptables supérieures et, en particulier, dans le cursus d'expertise comptable.

Le réseau des centres d'enseignement de l'Intec est présent en France et dans de nombreux pays francophones.

L'Intec en quelques chiffres :

- **plus de 85 ans d'expérience** dans le domaine de la formation aux métiers de l'expertise comptable ;
- **plus de 12 000 inscrits** chaque année ;
- **plus de 350 enseignants et intervenants** issus du monde académique et professionnel ;
- **68 centres associés** en France et dans le monde francophone.

intec.cnam.fr

Inscriptions et accueil-orientation

Tél. : 01 40 27 25 38

intec_accueil@lecnam.net

Intec

Institut national des techniques économiques et comptables
40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e

 Bourse ou Grands-Boulevards



@CnamIntec



@LeCnamIntec



Cnam Intec

Conservatoire national des arts et métiers